



Actualités des Archives nationales d'Outre-mer ou Petite chronique des « ANOMalies » - n°3

Service recherche politique scientifique désespérément

Deux points positifs

- **L'effectif des agents d'accueil-surveillance-magasinage s'accroît aux Archives nationales d'outre-mer.** Quand tous les postes vacants seront pourvus, la Cour des comptes n'aura plus l'occasion de s'émouvoir, comme elle le fit en mars, à la vue des nombreux cartons non réintégrés par manque de bras après consultation en salle de lecture. MAIS ce nombre d'agents n'est en réalité que le minimum nécessaire pour faire fonctionner la salle de lecture.
- **Le projet d'organigramme est désormais sur les rails,** à la grande satisfaction des agents du service. Ils attendent toutefois avec impatience l'achèvement de la rédaction des fiches de poste des futurs responsables de département. Il importera en outre de préciser le rôle du directeur à l'égard de ces derniers : la fiche de poste parue en 2013 pour le recrutement du directeur est périmée sur de nombreux points et n'a pas été prolongée par une lettre de mission. Du moins la CFDT-Culture, qui en avait officiellement demandé communication, n'en a-t-elle pas connaissance. La CFDT-Culture déplore enfin que l'examen de l'organigramme soit reporté au CHSCT d'octobre et au CT de novembre : l'administration a en effet successivement annulé les CT de février et de juin 2016.

Tous les problèmes ne sont pas pour autant réglés aux ANOM, loin de là

- **La qualité du dialogue possède encore une grande marge de progression.** Nous souhaitons rappeler que les propos ironiques ou agressifs ne permettent pas de créer une atmosphère propice à un quelconque dialogue.
- **Surtout, il n'y a toujours pas le moindre projet de politique scientifique à l'horizon après deux ans et demi d'exercice** du directeur (Anne, sœur Anne...). La ministre a annoncé dans son discours au Conseil supérieur des archives le 3 mai un élément important en la matière : la rédaction de pas moins de cinq guides des sources (Algérie, Vietnam, Sénégal, Mauritanie et Congo-Brazzaville). Les agents des ANOM sont ravis d'apprendre cette nouvelle, car ils ne travaillent pour l'heure que sur un seul de ces guides, consacré à l'Indochine. Cette annonce ministérielle est donc assez surréaliste.
- **Depuis la chronique du 13 mai, aucune nouvelle non plus du rapport annuel d'activité 2015,** ni de la réunion qui devait porter sur la politique de numérisation et de mise en ligne, promise en octobre. En fait, aucune réunion, quelle qu'elle soit, du personnel scientifique. La raison ? « Il faut attendre la mise en place de l'organigramme » dit le directeur ! Mais bien sûr, comment n'y avons-nous pas pensé ?! Au demeurant, comme il semble plus important de se consacrer à la transcription en traitement de texte d'inventaires déjà réalisés en XML-EAD par les archivistes des ANOM... tout le reste peut bien attendre !

CFDT-Culture, section Archives
mardi 21 juin 2016